

La demande d'arrêté d'occupation du domaine public et/ou la demande d'arrêté de stationnement doit(vent) être déposée(s) à **l'accueil de la Mairie** - 37 Place Brévière – 76440 FORGES-LES-EAUX ou **transmise à la Police Municipale par mail** à [policemunicipale@forgesleseaux.fr](mailto:policemunicipale@forgesleseaux.fr) (mettre en objet : Demande d'arrêté) au plus tard **3 semaines avant la date prévue** \*

Pour la demande de permission de voirie pour la création d'ouverture sur le domaine public communale ou création d'un bateau, la demande doit être transmise au moins **2 mois avant le début des travaux\*** au service urbanisme de la mairie pour instruction ou par mail à [urbanisme.forgesleseaux@gmail.com](mailto:urbanisme.forgesleseaux@gmail.com).

*\*délai à compter de la réception de cette demande dûment remplie accompagnée de toutes les pièces demandées.*

**Documents à fournir obligatoirement avec la demande** : un plan de masse coté, un plan d'intégration, une notice descriptive du projet ainsi que des photos environnement proche et environnement lointain du lieu des travaux.

**Attention**

Le service instructeur se réserve le droit de refuser l'instruction de la demande dans les cas suivants :

- *délai minimum de dépôt non respecté,*
- *demande incomplète (mauvaise complétude de l'imprimé, pièces jointes insuffisantes ou manquantes).*

**LOCALISATION DE L'IMMEUBLE/DE L'OCCUPATION / CONCERNE(E)**

**Nom et Prénom du propriétaire :**

**Rue :** \_\_\_\_\_ **N°** \_\_\_\_\_

**N° cadastre (facultatif sauf pour les permissions de voirie) :** \_\_\_\_\_

<b>Si le demandeur est un particulier</b> <small>(Tous les champs doivent obligatoirement être complétés)</small>	<b>Si le demandeur est une entreprise</b> <small>(Tous les champs doivent obligatoirement être complétés)</small>
<b>Nom :</b>  <b>Prénom :</b>  <b>Adresse du demandeur :</b> N°        Rue  Code Postal :  Ville :  <b>Tel et/ou Portable :</b>  <b>Adresse Mail :</b>	<b>Dénomination :</b>  <b>Raison sociale :</b>  <b>N° SIRET (Obligatoire) :</b>  <b>Nom du responsable du chantier :</b>  <b>Adresse de l'entreprise :</b> N°        Rue  Code Postal :  Ville :  <b>Tel :</b>  <b>Portable :</b>  <b>Adresse Mail :</b>

**NATURE DE L'OCCUPATION :**

**SUR CHAUSSEE**

**SUR TROTTOIR**

- Pose de benne : surface : m<sup>2</sup>
- Dépôt de matériaux : surface : m<sup>2</sup>
- Clôture de chantier ml\* :
- Pose d'échafaudage au sol :  
Dimensions : Longueur ml\* – largeur depuis façade : ml\*  
Possibilité passage piétons en dessous : oui  - non
- Pose d'échafaudage en pont/suspendu pour conserver un accès sur trottoir :  
Dimensions : Longueur ml\* – largeur depuis façade : ml\*
- Réservation places de stationnement : livraisons, déménagement, : Nombre de places :
- Stationnement divers pour travaux (camions, engins de chantier, goulottes gravats) : m<sup>2</sup>
- Camion grue-Nacelle- Engins de levage, montes charges : ml\* surface en m<sup>2</sup> :
- Terrasse sur domaine public<sup>1</sup> : Longueur ml\* largeur depuis façade : ml\*  
hauteur du plancher : matériaux : coloris :  
besoin d'encrage : oui  non  (attention si oui une DICT devra être faite)

**\*mètre linéaire**

Autre<sup>1</sup> :

Selon le projet :  
Longueur ml\* largeur depuis façade : ml\*

Détailler votre projet (si pas assez de place vous pouvez le faire sur papier libre) :

☞ : En cas d'excavation ou de percement une DICT devra être faite

**Attention** : pour toute demande d'occupation du domaine public ou pour un arrêté de stationnement (déménagement, pose d'échafaudages etc.), **l'autorisation devra être affichée par vos soins à proximité de l'emplacement, 48 heures avant le jour J** (exemple : si vous commencez les travaux le 03 janvier, l'affichage doit être mis à partir du 1<sup>er</sup> janvier).

**La signalisation et la sécurisation du site seront également à votre charge.**

Fait à :

Le :

**Signature du demandeur :**

*Cadres Réservés à l'administration*

<i>Avis de l'instructeur :</i>  <i>Commentaire ou recommandation :</i>	<i>Visas de l'instructeur :</i>
<i>Avis de l'autorité</i>  <i>Commentaire ou recommandation</i>	<i>Visas de l'autorité :</i>

La Mairie de Forges-les-Eaux est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de votre demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Ce traitement a pour finalité la gestion de cette demande et repose sur le respect d'une obligation légale. Il n'est accessible qu'aux services de la Mairie de Forges-les-Eaux et est conservé durant cinq ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant au délégué à la protection des données de la Mairie de Forges-les-Eaux : [dpd@cdg76.fr](mailto:dpd@cdg76.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.